

Séjours vacances 11-17 ans : préinscriptions jusqu'au 10 mai

Pour favoriser la reconnaissance du droit aux vacances, la Direction de la Jeunesse et de la Vie des Quartiers organise, pendant les vacances scolaires, différents séjours pour les jeunes de 11 à 14 ans (à partir du collège) et de 15 à 17 ans...



Durant les congés scolaires d'été et d'hiver, le service municipal de la jeunesse propose différents séjours, (en France et/ou à l'étranger) en coopération avec l'association Vacances, Voyages, Loisirs (VVL) et d'autres collectivités.

Les pré-inscriptions pour les séjours été 11-17 ans sont ouvertes jusqu'au 10 mai à la Direction de la Jeunesse et de la Vie des Quartiers. Il est possible de remplir la demande de pré-inscription en ligne (téléchargeable dans la colonne de droite) et de la transmettre par e-mail à l'adresse [pointj@ville-gentilly \[dot\] fr](mailto:pointj@ville-gentilly.fr).

Vous pouvez consulter le catalogue des séjours sur la brochure vacances été 2019 !

Fichier

[Brochure des séjours été enfance et jeunesse 2019 \(.pdf - 878.03 Ko\)](#)

Contact

Pour toute information, contactez la Direction de la Jeunesse et de la Vie des Quartiers (9h30-12h / 13h30-16h30) ou par e-mail à l'adresse [pointj@ville-gentilly \[dot\] fr](mailto:pointj@ville-gentilly.fr)

rgba(255,255,255,1)

À télécharger

Fichier

[Fiche de pré-inscription aux séjours été pour les 12-14 ans \(.pdf - 190.55 Ko\)](#)

Fichier

[Fiche de pré-inscription aux séjours été pour les 15-17 ans \(.pdf - 211.84 Ko\)](#)

Publié le 15 avril 2019